

**Chers Lagrassiennes et Lagrassiens,**

Ainsi, le 24 avril 2022, Emmanuel MACRON a été réélu Président de la République comme en 2017.

On peut regretter qu'une confrontation avec Jean-Luc MELENCHON n'ait pas eu lieu : elle aurait eu une autre allure sur la forme, une autre densité sur le fond, et sans doute une plus grande utilité pour le pays. On peut être déçu aussi de la participation, qui est restée faible pour une élection présidentielle.

Les 12 et 19 juin prochains, à chacun désormais de choisir son député qui siègera à l'Assemblée Nationale.

Avec un printemps très ensoleillé, de nombreux visiteurs sont venus déambuler dans les ruelles de notre merveilleux village. Le mois d'avril avec le week-end de Pâques, le mois de mai avec le banquet de printemps, ainsi que le magnifique concert d'orgues à l'église St Michel, ressemblaient à des journées d'été de très fortes affluences pour le plus grand bien de nos commerces.



Dans un registre différent les projets structurants avancent à petit pas, notamment le projet de quartier durable aux Condamines, le permis d'aménager modifié doit être déposé fin juin.

Des travaux de rénovation ont eu lieu au camping, les allées et les cheminements avaient besoin d'être repris, ce que nous avons réalisé avec une entreprise de BTP.

Le Conseil Départemental des Routes est en train d'intervenir sur la traversée d'agglomération et nous allons en même temps procéder à la sécurisation des trois entrées du village.

Regarder l'avenir et garder l'espoir resteront ma devise pour les années futures.

Cet été, Lagrasse va retrouver plusieurs moments de convivialité perdus ces deux dernières années à travers de nombreuses manifestations qui vont revoir le jour.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une période estivale sous les meilleurs auspices.

Le Maire, René Ortega

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 MARS 2022**

**Présents** : Mmes GOUT MP, PERROTEAU M, POUYTES C, RAYNAL M, CARBONNEAU R, CERRA P, FRAISSE B, LLUCH C, ORTEGA R, QUINTILLA T, SABATIE F, SALVAGNAC JP.

**Procurations** : ALQUIER J à FRAISSE B, BLANC B à ORTEGA R.

**Absents** :

**Secrétaire** : RAYNAL M

**Monsieur le maire** fait le compte rendu du dernier Conseil Municipal qui date du 11 mars 2022.

### **BUDGETS 2022 :**

Sur proposition de Monsieur le Maire qui rappelle les trois réunions préparatoires, le Conseil Municipal approuve le budget principal et le budget du service eau et assainissement proposés pour 2021 à l'unanimité.

Au budget principal les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 1 219 592.28 euros et à la somme de 660 935.37 euros en section d'investissement.

Au budget du service de l'eau et de l'assainissement les dépenses et les recettes en exploitation s'équilibrent à la somme de 317 747.38 euros et à la somme de 74 679.94 euros en section d'investissement.

Avec 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention le conseil approuve les budgets M14 et M 49 pour l'année 2022.

### **TARIFS ET REDEVANCES :**

Le maire demande au conseil municipal d'approuver les nouveaux tarifs pour 2022 :

#### **Redevances eau pour l'année 2022 :**

- 1,25 euros le mètre cube d'eau.
- 65,00 euros la redevance location du compteur et entretien du branchement.
- 90,00 euros la redevance location et entretien pour chaque compteur de 25 mm.
- 165,00 euros la redevance location et entretien pour chaque compteur de 40 et 60 mm.
- Redevance assainissement : 1,40 euros par mètre cube d'eau consommé.
- Taxe eau potable et solidarité avec les Communes rurales à 0,1559 € par mètre cube d'eau.
- Taxe pollution à 0,29 € par mètre cube d'eau consommé.
- Taxe modernisation des réseaux à 0,155 € par mètre cube d'eau consommé.

#### **Redevances « fonctionnement » des usagers du Canal de l'Horte Mage pour l'année 2021 :**

- Forfait eau par parcelle : 15,00 € par parcelle
- Taux de la redevance pour parcelle non cultivée en jardin potager : 0,15 € par m2
- Taux de la redevance pour parcelle non cultivée en jardin, friche, ou en lande : 0,15 € par m2
- Taux de la redevance pour parcelle plantée en verger : 0,03 € par m2
- Taux de la redevance pour parcelle plantée en vigne : 0,006 € par m2

## **Redevances du camping de BOUCOCERS, applicables à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 :**

par emplacement occupé par un véhicule une toile et (ou) caravane :

- Adulte : 7,00 € par jour
- Enfant (moins de 12 ans) : 3,00 € par jour
- Groupe (plus de 20 personnes) : 5,00 € par jour
- Forfait Électricité : 3,00 € par jour

## **Redevance pour les commerçants utilisant le domaine public au moyen de terrasses couvertes et fermées :**

Le tarif forfaitaire de 4,50 € par mètre carré et par mois est fixé pour l'année 2022.

## **Redevance des terrasses de plein air pour la période du 1<sup>er</sup> Mars au 31 Décembre inclus :**

Tarif forfaitaire de 18.00 € par mètre carré.

## **Les taux des taxes directes locales pour 2022 votés seront de :**

- Taxe foncier bâti : 60.40 %.
- Taxe foncier non bâti : 98.86 %.

**Le maire** présente le tableau des tarifs décidés par la commission des finances, le conseil les approuve.

**Le maire** présente le tableau d'attribution des subventions décidées par la commission des finances, le conseil les approuve.

**Le maire** propose d'apporter à Aude Solidarité une aide financière de 2 500 € concernant le conflit Ukrainien. Le conseil approuve.

**Le maire** explique au conseil que la convention entre la commune et l'EPFR concernant le terrain des Condamines arrive à son terme en juin 2022 et qu'il convient de la prolonger par avenant pour une durée de deux ans.

Le conseil à l'unanimité approuve l'avenant et autorise le maire à signer la convention.

Le maire présente 2 devis : le premier concerne l'étude sur l'assainissement et la station d'épuration. Monsieur Jacques Alquier doit voir avec le cabinet Azur Environnement les détails du devis et la programmation dans le temps.

Le deuxième concerne l'égavage et le débroussaillage de la plantation de cèdres communale au Lauza sur 0.60 ha par l'ONF.

Le conseil à l'unanimité approuve les devis et autorise le maire à signer les devis

Fin du conseil à 20H00.

**Tous les documents évoqués sont consultables en mairie sur simple demande, c'est un droit du citoyen.**

## **CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

### **LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Médiabus de la BDA ne fait plus sa tournée mensuelle dans les villages. Nous avons donc un dépôt de documents sonores (CD, partitions, DVD, comédies musicales, biopics, concerts...environ 400). Le prêt fonctionne comme pour les livres, gratuitement et pour 2 mois. Le dépôt sera renouvelé tous les 4 mois.

Vous pouvez accéder vous-même au site de la BDA. Il suffit de taper : « [lagrasse.bibli.fr](http://lagrasse.bibli.fr) » et d'entrer votre identifiant qui correspond à la première lettre de votre prénom suivie de votre nom (ex : claire Dupont : cdupont) et votre mot de passe (votre prénom). Cela vous permet d'accéder au catalogue, à faire des réservations, à savoir quels livres vous avez déjà empruntés en allant sur « mes prêts » puis sur « mes prêts précédents ».

Le « Club de lecture » fonctionne, mais avec peu de personnes, malheureusement. Attention, le jour a changé. C'est maintenant le dernier mercredi du mois à 18h30. Les prochaines dates sont les suivantes :

- **25 mai 2022** : « Marx et la poupée » de Maryam Madjidi
- **29 juin 2022** : conférence de Jacques Alquier sur « l'eau à Lagrasse (l'eau potable, l'assainissement et l'Orbieu ».

Comme cette rencontre sera la dernière avant les vacances d'été, elle sera suivie d'un « apéro » offert par la Mairie que nous remercions pour toutes les aides matérielles qu'elle nous accorde tout au long de l'année : prise en charge des frais de fonctionnement et crédits pour l'achat de livres.

Ces rencontres sont ouvertes à toutes-tous. Vous pouvez venir pour écouter simplement quelqu'un parler d'un livre qui lui a plu. Vous pouvez si vous le souhaitez présenter vous-même un livre. Inscrivez-vous dès maintenant pour la rentrée de septembre pour que nous puissions vous informer par courriel des dates et éventuellement des titres qui seront présentés.

Les heures d'ouverture restent les mêmes – mardi et vendredi de 17 à 19 heures, samedi matin, pendant le marché de 10 à 12 heures. Pendant les vacances d'été la bibliothèque sera ouverte à ces horaires. Bonnes vacances à toutes et tous !

Nous vous attendons nombreuses –nombreux.

Elisabeth Bareil, Françoise Noé, Catherine Oulès, Agnès Robin, Annette Snoeck, Anne-Marie Wernert.

## - FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO ROBERT TURNBULL

Dix ans, quel bel âge pour un festival !

Les maladies d'enfance sont passées, nous voilà bien vaccinés, fins prêts pour cette édition anniversaire, et pour les dix années à venir !

Notre directeur artistique, le pianiste américain **Bobby Mitchell**, un habitué de longue date de Lagrasse, nous a concocté un programme varié et de très grande qualité. Des jeunes talents venus des quatre coins du monde viendront à nouveau partager leur amour de la musique dans le superbe écrin que constitue la place de la Halle.

Cette année, les artistes sont originaires de France, d'Espagne, d'Allemagne, du Royaume-Uni, du Danemark, d'Azerbaïdjan, de Corée, des États-Unis et de Cuba.

Comme l'an dernier, nous organisons à la veille du festival, le **vendredi 8 à 19h, un concert exceptionnel réservé aux adhérents à l'abbaye (partie publique) avec l'accordéoniste prodige écossais Ryan Corbett**, qui nous avait enchantés en 2019.

En clôture du festival, nous accueillerons le **célèbre pianiste cubain Rolando Luna** qui nous emmènera avec ses rythmes joyeux aux festivités du 14 juillet.

Pour la troisième fois, **François-Michel Rignol** donnera tout au long du festival une **masterclass** à quatre brillants étudiants issus des conservatoires de la région, qui nous régaleront d'un récital le mercredi 13 juillet. Les cours, le logement et les repas des élèves sont pris en charge par l'association.

10<sup>e</sup> ÉDITION

# EN BLANC ET NOIR

FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO  
ROBERT TURNBULL

LAGRASSE

15 CONCERTS  
20 MUSICIENS

9-13 JUILLET 2022

Place de la Halle  
Participation libre

[www.enblancetnoir.com/](http://www.enblancetnoir.com/)

LAGRASSE AUDE AMA DEUS RUFF

EBEN Licence 2 L-R-21-2055

Hormis le concert d'ouverture, **les concerts sont gratuits et libres d'accès à tous**. Si nous pouvons offrir des cachets professionnels aux artistes (près de 85% de notre budget) et couvrir tous les frais du festival (déplacements, location de pianos, logements, repas...), nous le devons à la générosité des spectateurs, de nos partenaires publics et de mécènes privés, ainsi qu'au travail tout au long de l'année de nos bénévoles et des membres de notre conseil d'administration. Qu'ils en soient tous remerciés.

Vous trouverez tous les détails de la programmation et les divers moyens de nous soutenir sur notre site :

[www.enblancetnoir.com](http://www.enblancetnoir.com)

Rendez-vous en juillet, pour une nouvelle édition mémorable d'En Blanc Et Noir !



Alain Brichau  
Président EBEN

10<sup>E</sup> ÉDITION



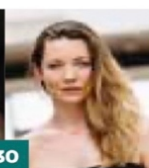
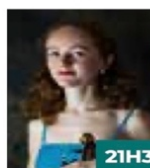
## ABBAYE DE LAGRASSE

**VENDREDI 8 JUILLET**

**RYAN CORBETT (ACCORDÉON)** Bach, Scarlatti, Tchaikovsky, Angelis, Mendelssohn  
/!\ Concert réservé aux adhérents de l'association « En Blanc Et Noir »  
et aux non adhérents qui apportent un soutien minimal de 25 €.

## PLACE DE LA HALLE, LAGRASSE (ACCÈS LIBRE, PARTICIPATION LIBRE)

**SAMEDI 9 JUILLET**



**BOBBY MITCHELL (USA)**  
Robert Schumann

**SOLVEJG MAEDLER (VIOLON, FR)  
& STEPHANIE GURGA (PIANO, USA)**  
Gabriel Fauré, John Adams

**DIMANCHE 10 JUILLET**



**BERNAT CATALÀ RAMS (ESP.)** Granados, Manuel De Falla, Albéniz

**EUNMI KO (USA/CORÉE DU SUD)** Compositeurs contemporains : David Liptak, Ania Vu, John Liberatore, Tyler Kline, Juhi Bansal,...

**LÉO VERMOT DESROCHES (TÉNOR, FR) & YUN-HO CHEN (PIANO, FR/TAÏWAN)** Robert Schumann, Hugo Wolf

**LUNDI 11 JUILLET**



**GUSTAV PIEKUT (DANEMARK)**  
Debussy, Chopin

**VIRGILE ROCHE (FR)** Prokofiev, Chopin, Moussorgski

**JANNEKE BRITS (AF. DU SUD)  
& JAMES KREILING (UK)** 4 mains  
Scriabin, Stravinsky, Debussy

**MARDI 12 JUILLET**

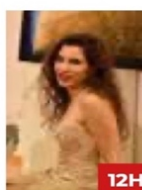


**GUNEL MIRZAYEVA (AZER/UK)** Jean-Sébastien Bach

**MIKAÏL BOUZINE (RUSSIE/ALL)** Charles-Valentin Alkan, Wolfgang, Michail Glinka, Alexander Rabinovitch-Barakovski, Antonín Dvořák, Mauricio Kagel, Louis Moreau Gottschalk

**FAUSTINE DE MONÈS (SOPRANO, FR) & BRETT BROWN (PIANO, USA/JAPON)** Joséphine Stephenson, Ravel, Granados, Enescu, Debussy, Obradors

**MERCREDI 13 JUILLET**



**STÉPHANIE ELBAZ (FR)** Villa Lobos, Padre Antonio Soler, Albeniz, Gottschalk, Piazzola, Daniel Mattos, Liszt

**LES ÉTUDIANTS DE LA MASTERCLASS DE FRANÇOIS-MICHEL RIGNOL (FR)** Phoebe Caverivière, Gabriel Garcia, Chen Jixing, Bastien Maussenet

**ROLANDO LUNA (CUBA)** Chucho Valdés, John Coltrane, Michel Petrucciani, Chico Buarque, Rolando Luna,...

## - LE THÉÂTRE DE L'HYMÉNÉE



Fin d'année scolaire. Donc des spectacles de fin d'année...

Les enfants de Lagrasse joueront du Tardieu le **Mercredi 6 juillet** à la salle polyvalente vers 18 h. Peut-être le groupe enfants de St Marcel viendra se joindre à eux pour présenter une bonne vieille histoire de droïdes pas si méchants que ça ! Qui sera jouée auparavant à St Marcel le 24 ou 28 juin.

Quant à l'atelier adultes de la CCRLCM, il présentera « Yvonne princesse de Bourgogne » de W. Gombrowicz à l'Espace Culturel de Ferrals le **Lundi 20 juin à 20h30**.

Les adultes de St Marcel ont créé avec succès leur « Tableau des merveilles » le 03 avril dernier. Nous les accueillerons sûrement en octobre ou novembre 2022. Cette pièce de Monsieur Prévert avait été jouée en 2001 par l'atelier de Lagrasse !

Quant à l'adulte de Lagrasse, survivant, nous travaillons ensemble un nouveau monologue, l'envers de *Matin Brun* présenté l'an dernier, « Monsieur Monde » décline cette fois le point de vue d'un collabo d'un possible régime totalitaire.

À ce jour, nous ne pouvons avancer de date de représentation.

À bientôt...



*Les enfants de l'atelier-théâtre de Lagrasse au grand complet !*

Antoine Chapelot

## COMMUNICATION : Panneau Pocket



Créée en 2017, cette application partenaire de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) est au service des habitants.

Vous recevez en temps réel [sur votre téléphone](#) ou sur votre ordinateur des notifications dès que la Mairie publie une nouvelle information ou alerte concernant la vie du village. Pratique et utile, vous ne perdez rien de la vie quotidienne de votre lieu de vie, même si vous êtes à distance de votre domicile.

Pour cela, Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou votre ordinateur en recherchant **Panneau Pocket** sur App Store ou Google Play : <https://app.panneaupocket.com>

Ensuite il suffit de chercher "Lagrasse" et de cliquer sur l'icône "cœur" pour mettre la commune dans vos favoris et recevoir ainsi les notifications à chaque nouvel évènement.

Vous pouvez être aussi informés des évènements de toutes les autres communes Françaises que vous mettez dans vos favoris.

Très simple d'utilisation et très lisible, Panneau Pocket ne nécessite aucun paramétrage et convient à tous les publics.



## Épisode 8 : Le contrat Bourg-Centre

La mairie travaille actuellement à un contrat, appelé Contrat Bourg-Centre, que nous signerons avec nos bailleurs de fond que sont l'État, la Région Occitanie, le Département de l'Aude, et la Communauté de Communes (CCRLCM). Il est destiné à recenser tous les projets potentiels d'importance que nous pouvons avoir sur la commune pour répondre à toutes les problématiques qui se posent.

Il est bien entendu précédé d'une analyse très poussée et suivi d'un planning indicatif qui tient compte de nos possibilités financières. Il sécurise nos bailleurs de fonds par la prévisibilité des demandes.

Vu nos capacités budgétaires, et l'ampleur des projets possibles, sa réalisation pourra s'étaler sur plusieurs mandats, et constituera donc une boîte à outils dans laquelle les municipalités futures pourront puiser, sans préjuger d'autres projets qu'elles pourraient imaginer.

En matière budgétaire, c'est très important pour la commune. Le Contrat Bourg-Centre priorise nos projets chez nos bailleurs de fonds. Il nous procure en moyenne 10 % supplémentaires sur les subventions ordinaires. Dans un village comme le nôtre, nous pouvons obtenir en général 80 % de subventions à titre divers sur les gros projets. 10 % de plus, cela signifie que notre « apport personnel » est divisé par deux, et que cela rend possible des projets qui sans cela ne le seraient pas. Il nous permet aussi d'avancer à un rythme plus soutenu.

Le fil rouge du projet, c'est « Rendre le village résilient par rapport au tourisme ». Le signal, c'est que nous venons de franchir le seuil où nous avons plus de lits touristiques que d'habitants, ce qui met en péril la vie du village. Il ne s'agit pas d'arrêter le tourisme qui fait vivre une bonne partie de la population (le pourrait-on si nous le voulions ?). Il s'agit à terme de retrouver les 700 habitants que nous avions il y a une trentaine d'années, car les services du village sont formatés pour ce nombre d'habitants. On devra donc créer des logements plus adaptés aux problématiques contemporaines. Ce sera difficile, mais pas impossible. Il s'agit aussi de proposer des lieux et des formules pour créer des emplois qui correspondront à cette population. Il faudra aussi encadrer le tourisme pour qu'il ne parasite pas la vie des résidents permanents. On pense là, entre autres, aux problèmes de parkings.

Puis il faudra rendre meilleure la vie des habitants en traitant les questions de santé, de culture, de cadre de vie, ...

Dans les prochains numéros du FIL, dès que nous serons un peu au clair sur les projets, leurs tenants et aboutissants, nous vous les présenterons.

Jean-Paul SALVAGNAC

## LE FIL DE L'HISTOIRE

Quand Lagrasse était drapière, par Alain Castel - Episode 8 : Récession et déclin.

Mais dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, cette production drapière eut à faire face à la concurrence anglaise pour les produits de qualité dans les pays du Proche-Orient et aux produits des régions nordiques (Normandie, Flandres) pour les qualités inférieures. De plus, le retard technologique face aux grandes concentrations industrielles ne permit pas d'abaisser le prix de revient qu'on essaya de compenser par une moindre qualité, surtout en teinturerie par l'utilisation de teintures ordinaires. Il s'en suivit de nombreuses récriminations des marchands levantins se plaignant de la décoloration des tissus car la teinture était délayée par d'autres ingrédients de qualité inférieure pour en accroître la quantité.

Cette récession économique entraîna la suppression des offices des auneurs, des marqueurs et des visiteurs du Languedoc. En effet, avant d'être expédiée la marchandise subissait un dernier contrôle. Les auneurs vérifiaient les dimensions des pièces d'étoffe avec une aune, règle en bois terminée par une pièce métallique à chaque extrémité d'une longueur équivalente à 1,188 mètres environ. Les marqueurs intervenaient ensuite en apposant leur marque de conformité en plomb. Enfin les visiteurs étaient chargés d'une inspection finale.

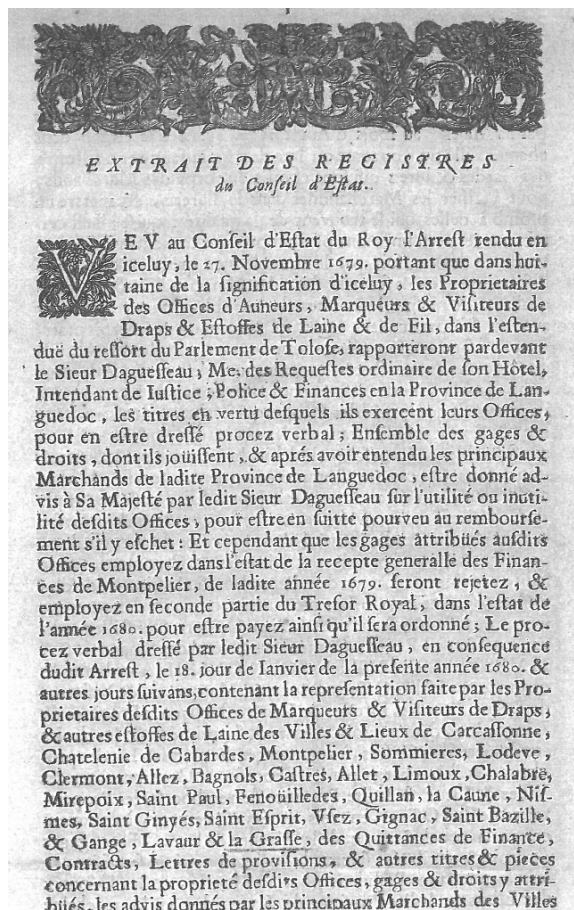


Photo 1 Extrait des registres du Conseil d'Etat (Lagrasse étant souligné)

Mais, vu que les faibles prix qui se pratiquaient en particulier à l'exportation et les droits élevés attachés à ces offices nuisaient au commerce et freinaient la production, Louis XIV par un arrêt de son Conseil d'état du 17 novembre 1679 ordonna que « ...les offices d'auneurs, marqueurs et visiteurs de draps et autres étoffes de laine établis en la dite province du Languedoc, demeureront éteints et supprimés à commencer du premier janvier prochain 1681. » (Photo 1). En contrepartie, les détenteurs de ces offices devaient percevoir un dédommagement à la charge des diocèses et des communautés des villes... (à suivre)

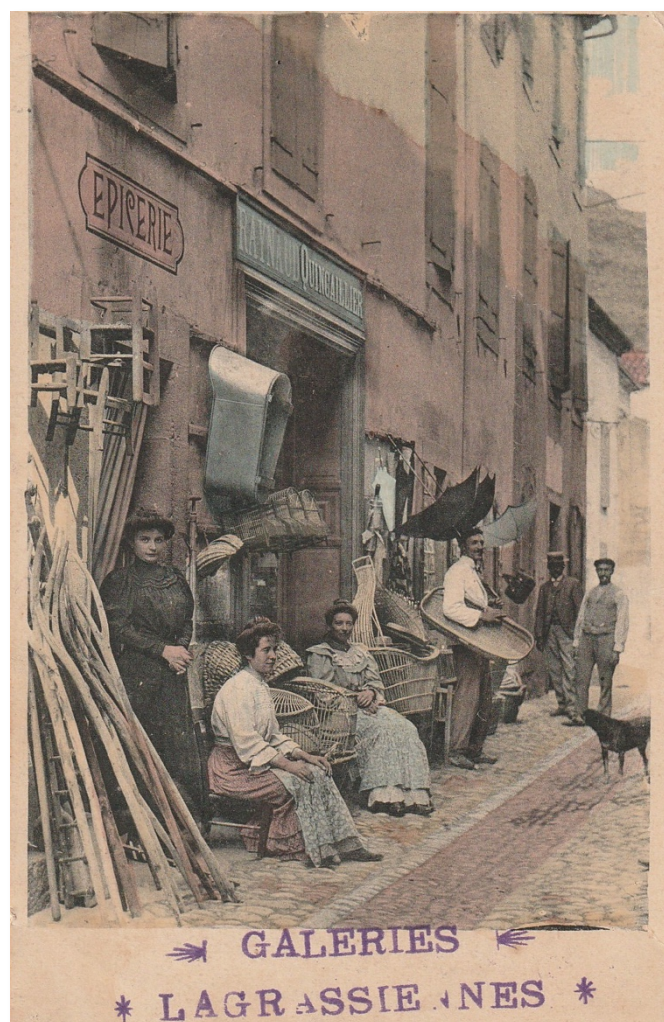
Alain CASTEL

Du même auteur : "Les dépendances monastiques espagnoles de l'abbaye de Lagrasse du IX au XIII siècle" en vente à l'abbaye (Partie publique).

## INFOS DIVERSES

- Madame GALIBERT Valérie est notre **nouvelle ASVP** en charge du **stationnement**. Vous l'avez sûrement rencontrée lors du retrait des vignettes. Nous lui souhaitons la bienvenue.
- **LA POSTE : du 4 juillet au 3 septembre 2022** La Poste aménage ses horaires d'ouverture comme suit :  
Le lundi de 9h à 12H, le mercredi de 9H à 12H, le vendredi de 9H00 à 12H et de 13H à 16H.
- **La déchetterie** de Saint-Pierre des Champs est ouverte le **lundi** de 8H à 12H30 et de 13H30 à 18H, le **mardi** de 8H à 12H30, le **jeudi** de 8H à 12H30 et de 13H30 à 18H, le **vendredi** de 8H à 12H30, et le **samedi** de 8H à 12H30.
- Retrouvez toutes ces informations sur le site de la Mairie, [www.lagrasse.fr](http://www.lagrasse.fr) et sur panneau Pocket !
- Écrivez-nous pour recevoir le **FIL** par mail ou pour nous faire parvenir vos suggestions, idées, ou remarques à l'adresse email : [lagrasselefil@gmail.com](mailto:lagrasselefil@gmail.com)

**Bel été à tous !**



**NAISSANCE** : TIOTE Siaka-Junior le 29 mars 2022.

Maison « Castel » rue du Consulat

**Contact mairie: 04 68 43 10 05**

**Directeur de publication** : René ORTEGA. **Rédacteurs en chef** : Simon BARREDA, François SABATIE. **Comité de rédaction** : les élus municipaux.

Ce feuillet est imprimé sur papier recyclé.

